



Bien rincé, c'est gagné !

- **Sécurité** : les bidons correctement lavés, rincés et égouttés ne présentent aucun risque lors des différentes manipulations.
- **Economie** : Il est moins coûteux de recycler des bidons propres que d'éliminer des bidons souillés ou mal rincés.
- **Recyclage** : seuls les emballages correctement rincés peuvent être recyclés.

Mal rincé, c'est risqué !

- **Pensez aux autres** : collecteur, transporteur, recycleur... des hommes vont manipuler vos bidons. Des accidents sont possibles lors de la manipulation et du traitement (mise en balle ou broyage) si vos bidons ne sont pas correctement préparés.
- **Attention à la couleur** : certains produits (acide ou base) sont transparents mais pas inoffensifs pour autant ; n'hésitez pas à rincer 3 fois pour être certain d'avoir éliminé tout le produit.
- **Respect des consignes** : la règle d'ORE (ouvert, rincé, égoutté) a été testée et mise au point pour éviter tout problème ; prenez le temps de bien respecter ces consignes.



Ce projet est piloté par le CNIEL, avec la participation de l'Association Française des Industries de la Détergence, de l'Entretien et des Produits d'Hygiène Industrielle (AFISE), la Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL), la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière (FNIL), la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL) et ADIVALOR. ADIVALOR est un éco organisme sans but lucratif.

Valorisons nos emballages

Les emballages vides collectés seront en priorité recyclés pour fabriquer d'autres objets plastiques comme, par exemple, des tubes ou des gaines de câbles électriques pour le secteur du bâtiment. Ils peuvent être aussi valorisés comme combustible de substitution dans des fours de cimenterie.



le saviez-vous ?

- avec 2 bidons de 20 litres :
- on fabrique 1,20 mètre de tube
- on économise 1,5 litre de pétrole
- on peut alimenter une ampoule de 60W pendant plus de 96 heures

Un engagement éco-responsable : ce dépliant est imprimé dans un souci de protection de l'environnement du choix du papier au procédé d'impression en passant par les encres - édition mars 2014



ADIVALOR®

LE CAT SUD - 68 cours Albert Thomas - 69371 Lyon cedex 08
tél. 04.72.68.93.80 - email : evphel@adivalor.fr
www.adivalor.fr

Les organisations représentant l'industrie de la protection des plantes (UIPP, UPJ), les fédérations de coopératives (Coop de France, INVIVO), les négociants agricoles (FNA) et les agriculteurs (APCA, FNSEA) sont les membres fondateurs d'ADIVALOR.

jevaisledireàmamère... 490 381 050 RCS LYON

Emballages vides

- produits d'hygiène de la mamelle
- produits de nettoyage et de désinfection du matériel de traite



Eleveur recycleur !



ADIVALOR®



Faites une fleur à la nature

En rapportant vos emballages vides à votre distributeur, partenaire d'ADIVALOR :

- vous êtes en conformité avec la réglementation,
- vous participez aux démarches de progrès engagées par la profession :
 - cahier des charges de production
 - certification, engagement de qualité
- vous préservez votre cadre de vie.



la protection de l'environnement est un engagement de la charte des bonnes pratiques d'élevage

Seuls les emballages propres rapportés ouverts, rincés et égouttés sont repris.

Choisissez les produits avec le pictogramme ADIVALOR

Le détenteur de cet emballage bénéficie, sous certaines conditions, des services de collecte proposés par son distributeur, partenaire d'ADIVALOR.

Ce pictogramme indique que le metteur en marché de ce produit contribue au financement de la collecte et de la valorisation des emballages usagés.



La règle d'ORE = Ouvert + Rinçé + Egoutté

Les bons gestes pour bien recycler

Ouvert

Bidons vides ouverts



Bouchons rangés dans un sac plastique transparent



pour votre sécurité

lors de la manipulation des bidons, équipez-vous de protections individuelles (gants, lunettes, vêtements de travail...).

en cas d'accident :
SAMU 15 - POMPIER 18 - URGENCES 112

Rinçé

juste après utilisation, c'est plus facile !

- Vérifier que le bidon est bien vidangé



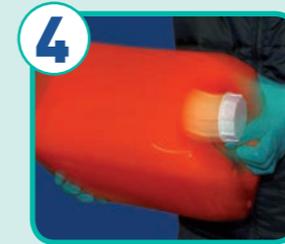
- Laver l'extérieur du bidon



- Verser dans le bidon une quantité d'eau chaude $\geq 10\%$ du volume du bidon



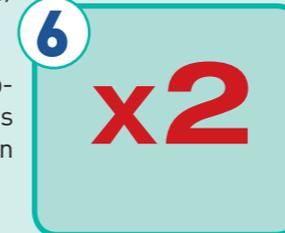
- Fermer et agiter le bidon



- Vider l'eau dans le circuit des effluents de salle de traite.
Utilisation possible en pré-lavage de la machine à traire pour les produits acides ou alcalins chlorés à condition que le lavage se fasse avec le même produit (prévoir un délai d'1/2 journée entre les deux types de produits)



- Renouveler l'opération (si après 2 rinçages il subsiste encore du produit dans le bidon, il faut réaliser un 3^{ème} rinçage)



Egoutté

- Il est impératif que les bidons soient correctement égouttés
- Bien secouer le bidon pour évacuer tous les résidus d'eau de rinçage
- Placer le bidon incliné (de 10 à 30°) sur un support



Prévoir 1/2 heure environ pour un bon égouttage.

Stocker vos bidons et vos bouchons, en évitant qu'ils se resalissent.



Ne pas les mélanger avec d'autres emballages (bidons de produits phytopharmaceutiques, par exemple).